

Avis de constitution

SOCIETE « MANO & SERENA SARL »

Siège BINGERVILLE Akouai santai, Lot 2779, Ilot
286

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 02/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « MANO & SERENA SARL »

Objet : TRANSPORT DE TOUS GENRES
LOCATION DE VEHICULES ,
VENTE DE MARCHANDISES ,
ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES.
- L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE
TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE
DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS
SOCIAUX.
- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS
FONDS DE COMMERCE.
- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE
SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE
- ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS
FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES,
MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT
DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU
POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE
DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social BINGERVILLE Akouai santai, Lot 2779, Ilot
286

Dirigeant(s) M N'DA ADOU KOUASSI FRANCK HERMANN
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03286 du 10/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41865/GTCA/RC/2025 du 10/07/2025

